

Paris, le 4 novembre 2020

---

## **La note d'étape du Conseil d'Orientation des Retraites**

---

Chères et chers camarades,

En juillet, à l'issue de la conférence de dialogue social, le Premier ministre annonçait un report de la réforme des retraites visant à créer un système universel, tout en souhaitant traiter de l'équilibre financier du système actuel. L'agenda social annonçait le lancement d'une concertation tripartite à l'automne.

Le 14 août, le Premier ministre a saisi le Conseil d'orientation des Retraites (COR) pour demander une nouvelle évaluation de la situation financière du système de retraites, soulignant que celle-ci s'était dégradée, « la crise sanitaire et le confinement ayant provoqué une crise économique majeure, avec un impact immédiat et inédit sur l'équilibre financier de notre système de protection sociale. »

La saisine demandait notamment de distinguer ce qui relève d'une dégradation exceptionnelle des évolutions plus structurelles susceptibles de peser durablement sur l'équilibre des régimes.

Le courrier précisait aussi que la saisine du COR visait à connaître "la contribution que pourrait apporter chacun des trois leviers que sont le montant de la pension moyenne, l'âge moyen de départ à la retraite et le taux de prélèvement, à la résorption des déficits structurels de retraite".

La réponse du COR figure dans la note d'étape du COR étudiée lors de la séance plénière du 15 octobre dernier et publiée dans la foulée<sup>1</sup>.

S'agissant d'un point d'étape, les membres du COR ont insisté sur le fait qu'il était primordial de disposer de projections de très long terme pour pouvoir poser un diagnostic étayé sur l'avenir du système de retraite.

Aussi, les résultats présentés dans cette note ont vocation à être complétés par des projections à plus long terme (2070) dans le prochain rapport annuel, qui devrait être adopté en novembre prochain.

La première partie de la note du COR revient sur l'impact de la Covid sur la mortalité et présente les hypothèses économiques qui sous-tendent cet exercice de projection.

La seconde partie de la note décrit ensuite les perspectives financières du système de retraite à l'horizon 2024 : dépenses, ressources et solde du système de retraite. Une évaluation des composantes conjoncturelle et structurelle du solde financier est proposée.

---

<sup>1</sup> <https://www.cor-retraites.fr/node/544>

Enfin, est présenté un focus sur les principaux régimes de retraite (CNAV, AGIRC-ARRCO, régime de la fonction publique de l'État et CNRACL) et le FSV, conformément à la demande formulée par le Premier ministre.

Les principaux enseignements de la note sont les suivants :

Les effectifs de retraités seraient en baisse de 0,15% environ en 2020, par suite de la surmortalité liée au Covid 19.

Par rapport aux prévisions réalisées pour le PLF 2020, les prévisions de croissance effective ont été revues fortement à la baisse dans le PLF 2021, en raison de la crise du Covid-19.

La crise sanitaire a peu d'effets sur les dépenses du système de retraites car les pensions moyennes sont largement indépendantes du contexte économique. Du fait de la chute du PIB en 2020, le ratio dépenses de retraite dans le PIB augmente exceptionnellement à 15,2% et redescendrait ensuite autour de 14% en 2024.

Par contre, la crise a un effet massif sur les ressources : -5,4% par rapport à 2019, en raison de la contraction de la masse salariale du secteur privé liée à l'activité partielle et la baisse de l'emploi, mais aussi des reports de paiement de cotisations décidés pour les travailleurs indépendants.

Ce fort recul des ressources a pour conséquence de creuser le déficit du système de retraites à 25,4 Mds € (soit un peu moins que l'estimation de juin à 29,4 Mds construite sur des prévisions économiques plus dégradées) cad 1,1% du PIB en 2020. À titre de comparaison, le déficit était de 1,9 Md€ en 2019.

### Solde projeté du système de retraite en % et en milliards d'euros

En%	2020	2021	2022	2023	2024
Rapport nov 2019	-0,2%	-0,3%	-0,3%	-0,3%	-0,4%
Note étape oct 2020	-1,1%	-0,5%	-0,5%	-0,5%	-0,6%

En milliards d'euros	2020	2021	2022	2023	2024
Rapport nov 2019	-5,3	-6,6	-7,6	-7,9	-9
Note étape oct 2020	-25,4	-10,2	-11,6	-12,1	-13,3

En 2021, l'amélioration attendue de la situation économique devrait permettre de ramener le déficit du système de retraite à 10,2 Md€. Le solde des régimes de retraite pourrait toutefois se dégrader à nouveau dans les années qui suivent et atteindre -13,3 Md€ en 2024.

L'écart dû à la crise entre la trajectoire projetée en novembre 2019 et octobre 2020 est d'un point de PIB en 2020 et de 0,2 point pour les années suivantes (soit un peu moins de 5 milliards €).

# **FO** // **Circulaire confédérale** //////////////////////////////////

L'écart se résorberait progressivement à l'horizon 2024, ce qui revient à considérer que cette crise est principalement conjoncturelle et qu'en 2024, les taux de croissance du PIB seraient les mêmes que ceux qui étaient envisagés avant la crise.

Un focus réalisé sur la CNAV, le FSV, l'AGIRC-ARRCO, le régime de la fonction publique de l'État et la CNRACL, qui représentent 90% du total des dépenses du système de retraite en 2019, permet de constater que la situation serait contrastée selon les régimes.

Cette "note d'étape" est un prélude au rapport annuel du COR, attendu fin novembre qui servira de base aux discussions que le gouvernement entend rouvrir sur la réforme des retraites.

Sur ce dossier, la position de FO a été maintes fois rappelées, encore récemment : non seulement l'heure n'est pas à remettre à l'ordre du jour le dossier des retraites, comme nous l'avons dit avec les quatre autres confédérations, mais notre détermination demeure intacte quant à l'abandon du projet de régime unique par points.

Amitiés syndicalistes.

**Michel BEUGAS**  
Secrétaire confédéral

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général